

Guide d'accompagnement

Sur le chemin du respect: ensemble contre le harcèlement-intimidation entre élèves

Jeu de plateau pour 7-8-9e



Table des matières

Préambule	3
Intentions pédagogiques	3
Liens avec le plan d'étude romand	4
Définition du concept de (cyber)harcèlement-intimidation	5
Recommandations	7
Ressources	7
Avant de jouer	9
Après le jeu	10
Annexes	11
Annexe 1: pistes de réponses pour les cartes « Réfléchis »	11
Annexe 2: ressources pour aller plus loin avec les élèves	14
Règles du jeu	16

Préambule

Depuis plus de 25 ans, la Fondation Action Innocence œuvre pour promouvoir auprès des enfants et des adolescent·es un usage sain et modéré des écrans, ainsi qu'une pratique sécurisée, citoyenne et responsable des outils numériques.

La Fondation sensibilise les professionnel·les lors de formations et développe des campagnes d'information. Elle conçoit aussi du matériel de prévention à l'attention des élèves qui s'inscrit dans les moyens d'enseignement en éducation numérique.

Action Innocence considère que le phénomène de harcèlement-intimidation constitue un enjeu majeur pour la santé et le bien-être des enfants et des jeunes. En intégrant la dimension numérique, la Fondation met en lumière la continuité entre les interactions en contexte scolaire et en ligne. Elle propose des outils pédagogiques pour aider les élèves à identifier ces dynamiques et à réfléchir à comment réagir.

Dans cette perspective, le jeu « Ensemble contre le harcèlement-intimidation entre élèves » est le fruit d'une collaboration étroite entre Action Innocence et Rachel Jeunet, enseignante. Initialement créé dans le cadre d'un travail sur le cyberharcèlement-intimidation avec l'une de ses classes de 8^e, cette activité a été modélisée par la Fondation. Des représentantes de l'Unité de promotion et de prévention de la santé du canton de Vaud (PSPS) ont également participé et ont validé l'activité.

Objectifs pédagogiques

Ce jeu traite de (cyber)harcèlement-intimidation. Les objectifs sont les suivants:

- Définir le phénomène de (cyber)harcèlement-intimidation et amener les élèves à se questionner sur ce phénomène
- Permettre d'identifier les situations de (cyber)harcèlement-intimidation et la diversité des formes de violences qu'elles peuvent prendre
- Mettre en lumière le rôle amplificateur des réseaux sociaux dans une situation de cyberharcèlement-intimidation par la diffusion sans limite de temps ni de lieux
- Donner des pistes d'action pour désamorcer et sortir de telles situations
- Transmettre les ressources disponibles pour trouver de l'aide

Liens avec le plan d'étude romand

EN 21 – Développer son esprit critique face aux médias...

...en confrontant ses usages à ceux de ses pairs, aux questionnements éthiques et aux normes légales.

FG 22 – Agir par rapport à ses besoins fondamentaux en mobilisant les ressources utiles...

...en mettant en relation une situation émotionnelle avec son contexte.

...en identifiant plusieurs comportements possibles dans diverses situations (encouragement, amitié, conflit, fatigue, stress, danger, ...).

...en identifiant des situations à risque pour soi et les autres.

FG 25 – Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire...

...en participant au débat, en acceptant les divergences d'opinion, en prenant position.

...en repérant des liens entre les règles de civilité et le respect dû à chacun et en appliquant ces règles.

...en établissant des liens entre la loi et les droits de chacun.

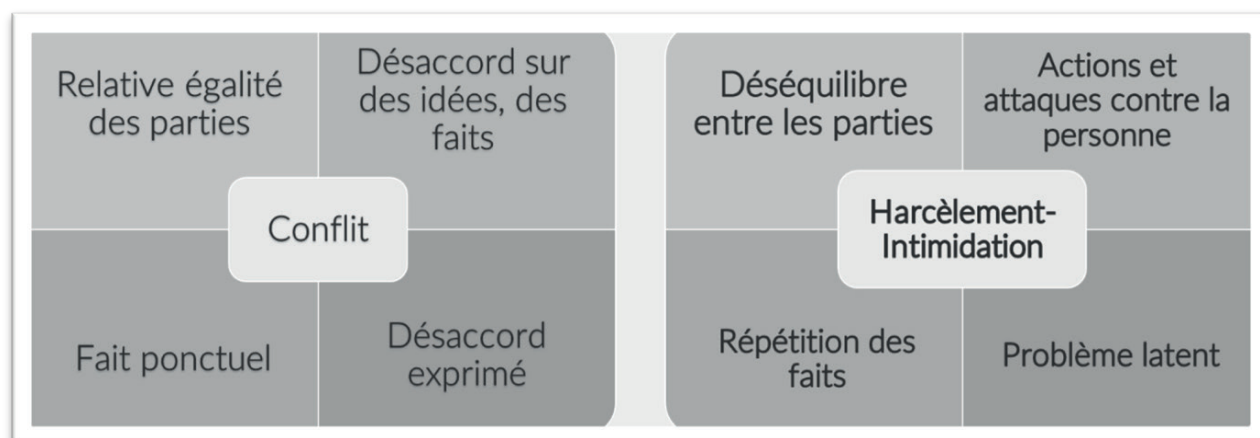
Définition du (cyber)harcèlement-intimidation

Harcèlement-intimidation entre élèves: phénomène de groupe exerçant une asymétrie et engendrant une incapacité à se défendre pour l'élève qui en est la cible. On parle de harcèlement-intimidation lorsque les violences sont répétées et durent dans le temps. (Dayer, 2020)¹

On identifie trois parties dans une situation de (cyber)harcèlement-intimidation: les autrices et auteurs, la personne ciblée et les témoins.

Ces caractéristiques permettent de distinguer le phénomène de harcèlement-intimidation des situations de conflit. Il arrive en effet que des élèves utilisent abusivement le terme « harcèlement » alors qu'il s'agit en réalité d'un conflit. D'où l'importance de clarifier la différence entre les deux. Dans un conflit, chacun·e peut quitter la situation par la relative égalité des forces des parties prenantes, l'objet du conflit est identifiable et traite d'idées ou de faits, le désaccord est exprimé et il est ponctuel. Au contraire, dans une situation de harcèlement-intimidation, la personne ciblée ne peut pas s'en extraire. En raison de l'asymétrie, elle se retrouve dans l'incapacité de se défendre.

Le cyberharcèlement-intimidation est le terme désignant le même phénomène, auquel s'ajoute l'utilisation d'outils numériques comme moyen pour atteindre la personne ciblée. Celle-ci n'a donc plus de répit, le phénomène pouvant s'exprimer en tout temps et en tous lieux.



1. Dayer, Caroline. (2020). *Quand les violences se donnent un genre: enjeux et pratiques de management*. 3D Journal de la fédération des associations des directrices et directeurs des établissements de formation officiels vaudois, 5, 10-13.

Recommandations

Sous son aspect ludique, le jeu demande malgré tout une implication et une attention soutenues de la part des élèves. Il est nécessaire de choisir un moment qui paraît propice aux échanges.

Lors des discussions initiées par les cartes du jeu, il est important de tenir compte des éléments qui peuvent émerger. Parfois, des situations fictives du jeu peuvent faire écho à des situations vécues par les personnes qui y participent.

C'est pourquoi, avant de démarrer l'activité, il est conseillé de se renseigner sur les personnes ressources à qui il est possible de faire appel en cas de besoin.

Dans le cadre scolaire, il est possible de s'appuyer sur le soutien des médiateur·ices ainsi que des infirmiers·ières scolaires ou des éducateur·ices. Les membres de la direction peuvent également aiguiller les professionnel·les entourant les élèves vers les différentes personnes ressources et les services disponibles.

Avant de jouer

Préparer le matériel nécessaire listé dans les règles du jeu dans la rubrique « matériel ».

Cadre à poser en collectif

Indiquer aux élèves que le jeu traite du harcèlement-intimidation. Expliquer les notions de « conflit » et de « harcèlement-intimidation » telles que présentées dans la partie « définition du concept » de ce livret.

En pédagogie de l'explicitation, des informations sont données aux élèves afin qu'elles et ils sachent pourquoi l'activité a lieu. Voici un exemple d'introduction au jeu.

Nous allons jouer à un jeu pour mieux comprendre la problématique du harcèlement-intimidation entre élèves.

Voici ce que vous devez savoir avant de jouer :

Dans une situation de harcèlement-intimidation il y a toujours trois parties : des personnes qui intimident, un peu ou beaucoup, une personne ciblée et des témoins. La personne ciblée se retrouve alors isolée et en difficulté pour sortir de cette situation, en raison de l'asymétrie. Les témoins voient et entendent ce qu'il se passe et parfois n'interviennent pas de peur de se retrouver à la place de la personne ciblée. On parle de harcèlement-intimidation lorsque les violences sont répétées et durent dans le temps.

Lorsque le phénomène s'étend aux réseaux sociaux ou aux jeux vidéo en ligne, on parle de cyberharcèlement-intimidation.

Le but de ce jeu est de vous informer, vous amener à réfléchir et vous apporter des pistes pour agir ensemble dans la lutte contre le harcèlement-intimidation.

Cette activité doit se passer dans le respect de l'ensemble des personnes et si des éléments personnels viennent à se raconter, il est essentiel que cela reste confidentiel, c'est à dire entre les personnes présentes dans cette salle aujourd'hui.

L'activité peut remuer ou faire émerger des situations anciennes. En cas de souci pendant le jeu, vous pouvez m'appeler (enseignant·e) à tout moment.

Composition des équipes

Nous recommandons fortement de créer des équipes de manière aléatoire grâce à un tirage au sort. Cela vise à éviter qu'une ou plusieurs personnes soient isolées selon la dynamique de classe.

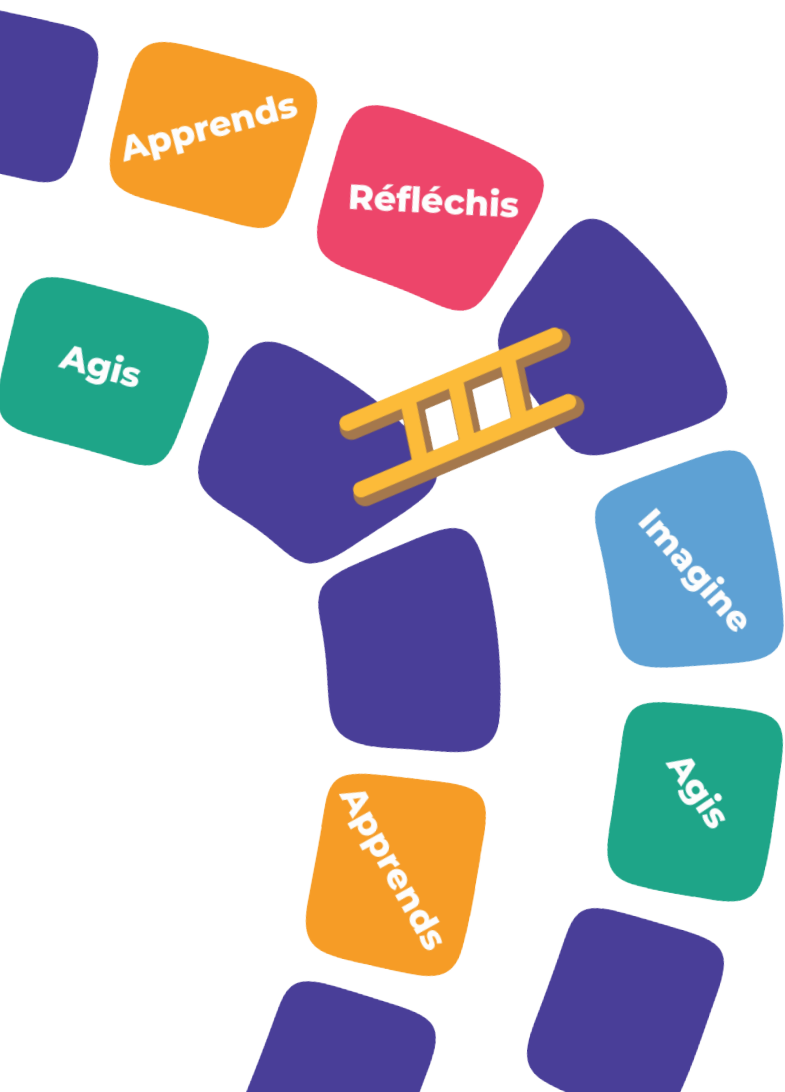
Après le jeu

Il est important de prendre le temps de clôturer cette activité par un retour collectif sur l'activité vécue.

Demander aux élèves de réfléchir puis d'exprimer un élément qu'elle ou il a retenu ou appris lors du jeu. Passer en revue chaque élève en lui donnant la parole pour s'assurer que celles et ceux qui le souhaitent puissent s'exprimer.

Lors de la clôture, rappeler les messages-clés:

Il est important de ne pas rester seul·e et d'en parler avec une personne adulte de confiance, et rappeler également les ressources internes à l'école (enseignant·e·s, médiateur·rices, infirmières ou infirmiers scolaires, etc.) et externes à l'école (Ciao.ch, 147).



Annexes

Pistes de réponses pour les cartes « Réfléchis »

Afin d'épauler les élèves dans leurs réflexions, voici quelques pistes. Il s'agit là de réponses non-exhaustives et l'argumentation des élèves doit être prise en compte.

n°	Piste de réponse
1	Violences verbale, physique, morale, non-verbale (attitude) Indifférence, mise à l'écart, moqueries, insultes, rackett, menaces.
2	Non, parce que ce n'est pas la même chose de le dire en face. Non, car il faut aussi se rappeler que les écrits restent sur les réseaux sociaux. Non, parce que ce qui est sur Internet y reste pour toujours. Oui, parce que je suis poli-e et respectueuse ou respectueux aussi sur les réseaux. Oui, parce que mes parents demandent de pouvoir voir à tout moment ce que je poste.
3	Le cyberharcèlement, la cyberintimidation, le cyberharcèlement-intimidation.
4	Réponse propre à chaque élève (membre de la famille, enseignant-es, équipe pédagogique, ...)
5	Faux. Rire de quelqu'un-e, c'est se moquer et sans bienveillance. Rire avec quelqu'un-e, c'est s'amuser ensemble et dans la bienveillance. Il faut s'assurer que la personne est bel et bien d'accord que l'on rit avec elle.
6	Tout le monde peut être la cible de harcèlement-intimidation. On est toutes et tous différent-es et la diversité est parfois l'objet de moqueries. Les adultes / les personnes célèbres / ... peuvent aussi être dans des situations de harcèlement-intimidation.
7	Vrai, parce que cela peut continuer sur les réseaux sociaux. Faux, parce que quand elle n'est pas à l'école, la personne ciblée est hors d'atteinte.
8	Mal à l'aise, tristes, fort-es parce qu'elles et ils font partie d'un groupe, en colère contre les personnes qui intimident, impuissant-es, soulagé-es parce qu'elles et ils ne sont pas la cible,...

- 9** Non, ce n'est pas pareil (cf. « Définition du concept de harcèlement-intimidation »)
- 10** Sentiments de colère, de tristesse, de solitude, s'isoler encore plus, se persuader qu'elle ou il est la source du problème, avoir envie de se venger, avoir envie de mourir.
- 11** En parler à une personne de confiance, se couper des réseaux sociaux, éteindre son téléphone, demander de l'aide, parler à la médiatrice ou au médiateur, parler à son médecin, téléphoner au 147.
- 12** Vrai, parce que tout·e seul·e c'est difficile d'agir.
Vrai, parce que parfois on ne sait pas quoi faire.
Faux, mes parents voient tout de suite quand quelque chose ne va pas.
- 13** Ça signifie avoir le courage de parler de la situation.
Parler de ce qu'il se passe à une personne adulte.
- 14** Vrai, parce que souvent les surnoms pointent quelque chose qui est perçu comme une différence.
Vrai, parce que tout le monde peut se mettre à l'utiliser, même si la personne refuse qu'on l'appelle comme ça.
Faux, parce que parfois on donne un surnom par affection.
Faux, on peut demander à la personne si c'est ok de l'appeler comme ça.
- 15** Vrai, parce que ça peut vouloir dire qu'elle ou il ne veut plus venir à l'école à cause de la situation.
Vrai, parce qu'elle ou il peut être angoissé·e de partir de la maison.
- 16** Vrai, parce que c'est très difficile de se déconnecter.
Vrai, parce qu'on veut quand même voir ce que disent les gens de nous sur les réseaux.
Vrai, parce qu'on a toujours accès aux réseaux sociaux.
Vrai, parce que même si on éteint le téléphone et qu'on se déconnecte, ça continue de nous prendre la tête.
Faux, quand le téléphone est éteint on peut être tranquille.
- 17** Vrai, après école, on continue à dire ou faire les mêmes choses qu'en ligne.
Vrai, parce que quand il y a du harcèlement-intimidation par les réseaux sociaux, même si on ne s'adresse pas la parole à l'école, il y a des comportements dénigrants.

- 18** Vrai, parce qu'elle ou il évite peut-être de croiser certaines personnes en venant à l'école, alors elle ou il vient en retard.
Vrai, parce qu'elle ou il ne souhaite pas rester dans la cour avant l'école.
- 19** Vrai, parce que le groupe est plus nombreux.
Vrai, parce que sans le groupe de témoins, les personnes qui intimident n'ont pas de public.
- 20** Dans les plaisanteries, tout le monde rigole ensemble. Dans le harcèlement-intimidation, il y a une cible isolée et pointée du doigt.
Les plaisanteries sont faites dans la bienveillance et le harcèlement-intimidation, c'est pas pour faire du bien.
Dans les plaisanteries tout le monde est à égalité et dans le harcèlement-intimidation il y a des personnes en position de force face à une personne isolée.
- 21** Oui, parce que la personne n'est pas en face et on est souvent plus courageuse ou courageux.
Oui, parce qu'on ne voit pas la réaction de la personne.
Oui, parce qu'au moment où on se moque d'une personne sur les réseaux, on se sent intouchable.
Oui, parce qu'il y a de la distance.
Non parce qu'on peut faire des captures d'écran.
- 22** C'est vrai, parce qu'on donne du poids ou de l'importance à ce que les personnes qui intimident disent ou font.
- 23** Vrai, parce que les personnes qui intimident se sentent plus fort·e·s.
Vrai, parce que la personne ciblée se sent encore plus isolée quand il y a des témoins qui ne disent rien.
Vrai, mais ça ne veut pas dire qu'on est d'accord avec ce qu'il se passe.
- 24** Vrai, parce qu'embêter, ça peut être juste une fois où on n'est pas d'accord (situation de conflit) et montrer nos limites.
Faux, parce qu'insulter, ce n'est pas autorisé par la loi et le règlement de l'école.
Faux, parce que même juste une fois, ça laisse des traces à la personne insultée.
Faux, parce que ça peut être le début d'une situation de harcèlement-intimidation.
Faux, parce qu'on doit se respecter les un·es et les autres.

Ressources

- Équipe ressource prévention et santé de l'établissement scolaire
- Direction de l'établissement
- Équipe de prise en charge des situations (MPP, TEPP, etc. selon le dispositif cantonal)
- Site Internet ciao.ch pour les élèves dès la 9e
- Numéro de téléphone gratuit 147 (24 h/24 et 7 j/7)



Site Internet de l'Etat de Vaud
Harcèlement-intimidation et violences entre élèves:
www.vd.ch/harcelement-intimidation



Document de références

- Violences et harcèlement-intimidation entre élèves: entre prévention et prise en charge au cœur des pratiques professionnelles.
- Quand les violences se donnent un genre: enjeux et pratiques de management.
- Violences et harcèlement-intimidation entre élèves: des situations concrètes aux pistes d'action.



Capsule vidéo
Harcèlement-intimidation entre élèves:
clarifications théoriques

Prolongements: pour aller plus loin avec les élèves

Matériel pédagogique



Séquences développées par Action Innocence
Tim & Tam et les TIC!: *Aborder les risques liés à Internet
et acquérir les compétences nécessaires à une pratique
saine et sécurisée des outils numériques*



Séquences développées par Action Innocence
Ateliers ados: *Aborder avec les ados les risques liés à leurs
pratiques numériques*

Littérature jeunesse

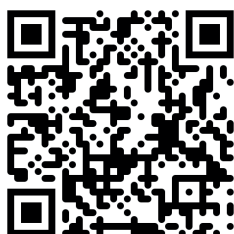


Site Internet de l'Etat de Vaud
Bibliographie sélective certifiée par l'Unité PSPS



Site Internet de l'Etat de Vaud
Vidéos et ressources pour les élèves, validées par l'Unité
PSPS

Médias



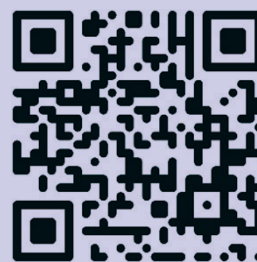
Compte Instagram
Vidéos de eCop François

Méthode de la préoccupation partagée (MPP)

En Romandie, les établissements peuvent disposer d'une équipe spécialement formée à la MPP (méthode de préoccupation partagée) pour gérer des situations de (cyber) harcèlement-intimidation entre élèves.

« La MPP est une approche non blâmante, afin de minimiser les risques de stigmatisation et de représailles », selon Jennifer Dayer(-Lugon), dans une interview accordée au journal *Le Temps* en novembre 2020.

Dans certains cantons, toutes les personnes ressources figurent également dans l'Agenda de l'élève ou sur le site Internet de l'école.



Site Internet
de la plateforme MPP
<https://www.plateforme-mpp.ch/>

Repères légaux

En Suisse, il n'existe pas de législation spécifique à l'âge requis pour s'inscrire sur les réseaux sociaux, sauf pour les sites de rencontres destinés aux adultes et les jeux d'argent. L'âge d'inscription sur les réseaux sociaux dépend de lois commerciales américaines qui régissent ces plateformes et visent à les protéger.

Les réseaux sociaux sont autorisés à collecter, stocker, analyser et vendre les données de leurs utilisateur·ices dès l'âge de 13 ans. C'est pourquoi WhatsApp, YouTube, Instagram, Snapchat et TikTok ont déterminé l'âge d'inscription à 13 ans.

Aux yeux de la loi suisse, seul le comportement des utilisateur·ices sur les réseaux sociaux peut faire l'objet de délits, les enfants étant pénalement responsables de leurs actes dès l'âge de 10 ans.

Le cadre légal ne définit pas le phénomène de harcèlement-intimidation. Cependant des articles de loi peuvent être invoqués si une personne dépose plainte, par exemple, dans le code pénal, les articles traitant de la diffamation (173 al. 1), de la calomnie (174 al. 1 et 2), des injures (177 al.1) et des menaces (180 al.1) ou dans le code civil celui traitant de la protection de la personnalité (28 al. 1).

Règles du jeu

Sur le chemin du respect: ensemble contre le harcèlement-intimidation entre élèves

Jeu de plateau pour 7-8-9e



Règles du jeu

Matériel

Pour 2 à 4 personnes

- 1 plateau de jeu
- 24 cartes « Réfléchis »
- 24 cartes « Imagine »
- 24 cartes « Apprends »
- 21 cartes « Agis »
- 1 pion par personne
- 1 dé à six faces

Mise en place

Tu places ton pion sur la case « départ » du plateau de jeu. Avec ton groupe vous constituez 4 pioches: une de chaque type de cartes.

La personne qui a fêté son anniversaire le plus récemment commence la partie. Puis ce sera le tour de la personne à sa droite et ainsi de suite.

Déroulement de la partie

Tu lances le dé et tu peux atterrir sur 6 types de cases:

Vide

Ton **tour de jeu est terminé**.

Agis

La **personne à ta gauche** pioche une carte « Agis » et **énonce la question** et les 3 propositions de réponses à haute voix. Tu donnes la réponse **qui te paraît la plus adéquate** pour régler la situation de harcèlement-intimidation.

- **Réponse verte**, tu **avances** d'une case. Si tu tombes sur une case vide, **ton tour de jeu est terminé**, sinon tu **continues à jouer**.
- **Réponse noire**, tu **restes** sur la case. **Ton tour de jeu est terminé**.
- **Réponse rouge**, tu **recules** d'une case. **Ton tour de jeu est terminé**.

Réflechis

1. Tu tires une carte « Réflechis » et **lis la question à haute voix**.
2. **Donne ta réponse**.
3. Les autres joueuses et joueurs décident si:
 - Ta réponse **aide à éviter** une situation de harcèlement-intimidation ou à ne pas l'aggraver.
 - Ou si ta réponse **montre que tu as compris** ce qu'est une situation de harcèlement-intimidation.

Si les autres pensent que ta réponse est bonne :

- Tu avances d'une case.
- Si tu tombes sur une case vide, ton tour est terminé.
- Si tu tombes sur une case spéciale, tu continues à jouer.

Si les autres pensent que ta réponse n'est pas suffisante :

- Tu restes sur ta case et ton tour est terminé.

Une ou un adulte peut vous aider si vous êtes bloqué·e·s.

Apprends

Tu tires une carte « Apprends » et tu la **lis à haute voix**.

Ton tour de jeu est terminé.

Imagine

Tu tires une carte « Imagine » et **tu la lis à haute voix**.

Si la carte met en avant un comportement responsable vis-à-vis d'une situation de harcèlement-intimidation, tu **avances** d'une case. Dans le cas contraire, tu recules d'une case. **Ton tour de jeu est terminé**



Tu **relances le dé** et réalises l'action de la nouvelle case.



Tu grimpes sur l'échelle **pour atteindre la case du dessus**.

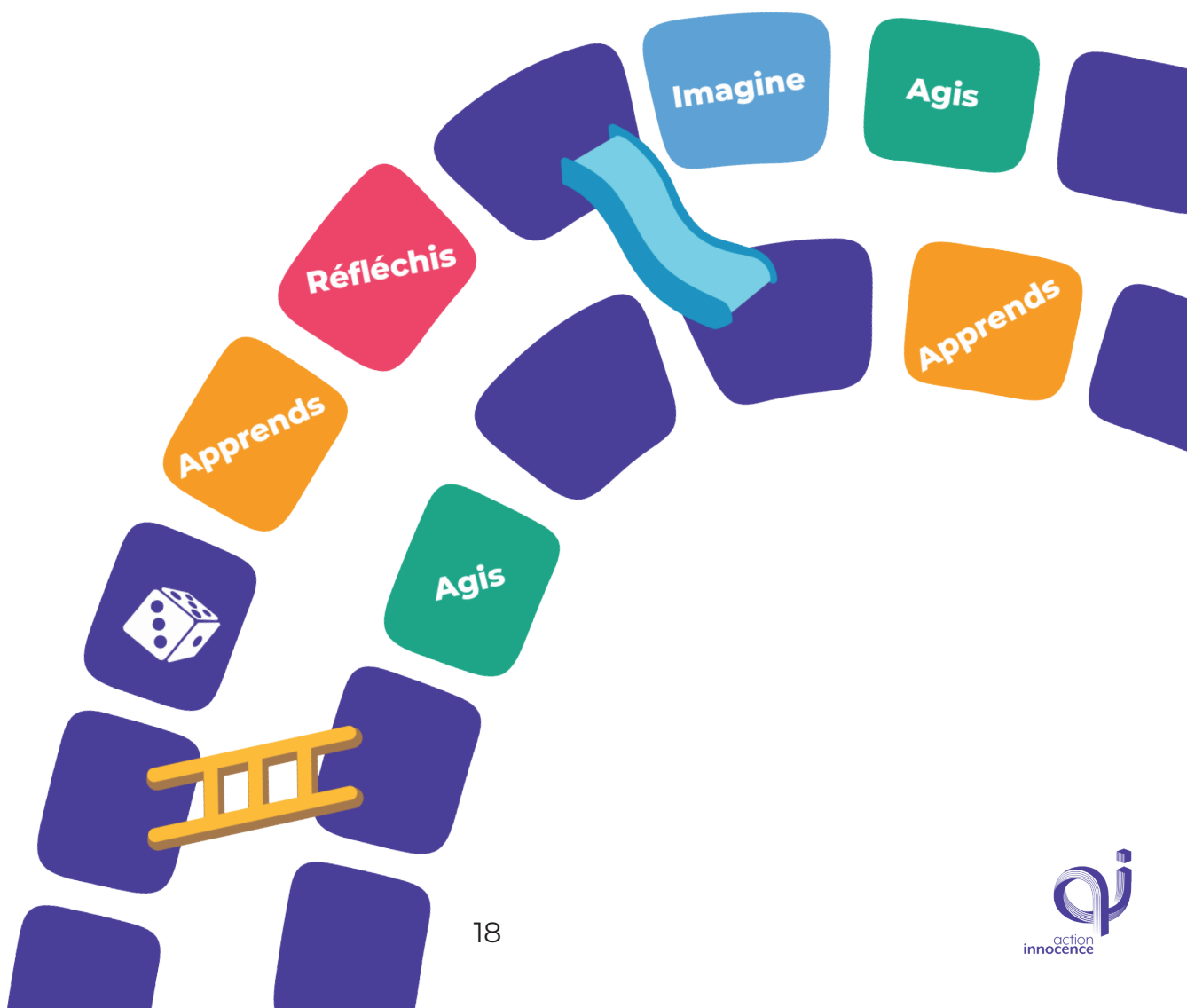


Tu glisses sur le toboggan **jusqu'à la case du dessous**.

Fin de la partie

La première personne arrivée au bout du chemin a gagné. Il n'est pas nécessaire d'arriver pile sur la case «arrivée». Si le groupe le souhaite, vous pouvez continuer jusqu'à ce que tout le monde ait terminé.

Si la partie se termine avant les autres groupes, tu peux démarrer un 2e tour de jeu avec ton groupe.



Remerciements

Rachel Jeunet, enseignante et initiatrice du jeu

Jennifer Dayer, chargée de projet harcèlement-intimidation et violences entre élèves de l'Unité de Promotion et de Prévention de la Santé du canton de Vaud (PSPS)

Sandra Maistrello, adjointe de la responsable de l'Unité de Promotion et de Prévention de la Santé du canton de Vaud (PSPS)

